



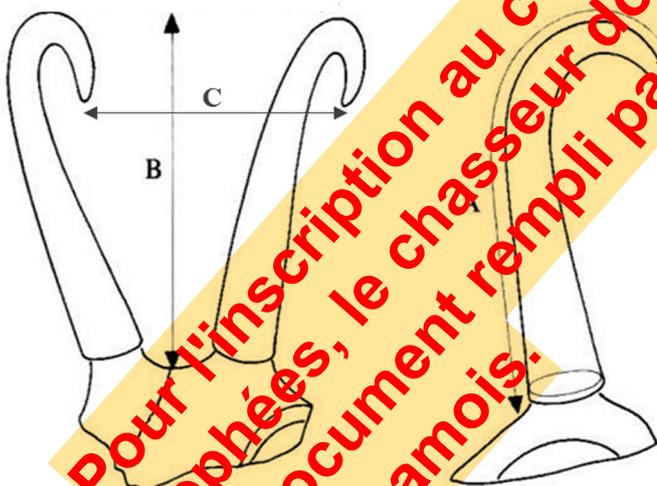
SUIVI CHAMOIS 2024

MENSURATIONS SOMMAIRES PRISES PAR LE GARDE-FAUNE

Cette fiche atteste également la validité de votre trophée dans le cadre du concours intercantonal des trophées (une copie devra accompagner votre trophée !)

Nom et prénom chasseur(se) :	Numéro de permis :
Adresse :	Numéro feuille de gibier tiré :
	Numéro UGC :
Membre de la DIANA :	Téléphone :
Date du contrôle :	Sexe : Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/>
Poids :	Âge estimé :

LE TROPHEE :



Longueur de la corne **gauche** en cm (A) :

.....

Longueur de la corne **droite** en cm (A) :

.....

Hauteur des cornes en cm (B) :

.....

Ecartement des cornes en cm
de pointe à pointe (C) :

.....

Nom du garde :

.....

Signature du garde :

.....

Signature du chasseur(se) :

.....

INFORMATION IMPORTANTE :

Le ou la chasseur(se) est responsable de l'inscription de son trophée à la taxation intercantonale jusqu'au 20 décembre de la saison en cours. Pour ce faire, veuillez contacter un membre de la commission des trophées pour convenir du dépôt de votre trophée accompagné de cette fiche. Le trophée sera présenté sous la forme de massacre libre ou sur planche vissée (démontage aisé).